

Réf: Dossier N° 132517

Avis de constitution

SOCIETE « ADVEO COTE D'IVOIRE » en abrégé « ADVEO CI »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VENANT DE LA PHARMACIE
CITE DES ARTS, LA CITE SE TROUVANT APRES L'ARRET DE BUS**

**Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la
société dénommée ADVEO COTE D'IVOIRE, en date du 04/08/2022, il a
été adopté les résolutions suivantes:**

SOCIETE « ADVEO COTE D'IVOIRE » en abrégé « ADVEO CI »

Le transport et la logistique, Les BTP, L'Energie.

**Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières,
immobilières industrielles ou commerciales pouvant faciliter la
réalisation, l'extension ou le développement ou à tous objets
similaires ou connexes et l'importation de matériels mobiliers et**

**0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune
en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY VENANT DE LA PHARMACIE
CITE DES ARTS, LA CITE SE TROUVANT APRES L'ARRET DE BUS
M KORBEOGO KISSIWINSIDA DIEUDONNE BOUBA (REPRÉSENTANT
null**

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00055 du 11/08/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°36296/GTCA/RC/2022 du 11/08/2022

